



RCS : ANGERS

Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00484

Numéro SIREN : 750 452 377

Nom ou dénomination : 3P MUSEUM

Ce dépôt a été enregistré le 06/02/2017 sous le numéro de dépôt 1370

2012 03 4 24
R1370

3P MUSEUM
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 4 000 euros
Siège social : 9 rue des Ecureuils
49350 GENNES
RCS ANGERS 750 452 377

ARRIVÉ au Greffe De Commerce
Le 06 FEV. 2017

(Extrait du procès verbal d'assemblée générale)

AFFECTATION DU RESULTAT A L'ASSEMBLEE DU 17 DECEMBRE 2016

ORIGINE

Le résultat de l'exercice est de 926,49 € (Bénéfice)

AFFECTATION

- report à nouveau 926,49 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

certifié conforme



Désignation de l'entreprise **SAS 3P MUSEUM**

9 rue des Ecoreuils

Néant ☐

Adresse de l'entreprise

49350 GENNES

Numéro SIRET *

7 5 0 4 5 2 3 7 7 0 0 0 1 3

Certifié conforme

Durée de l'exercice en nombre de mois *

12

Durée de l'exercice précédent *

12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le 30062016		Exercice N-1 clos le 30062015	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial* Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	2 964	030	2 399	565	806
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044	2 964	048	2 399	565	806
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	2 508	052	2 508	2 445
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068		070			88
		072	227	074	227	735	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	12 244	086	12 244	10 109	
	Charges constatées d'avance *	092	292	094	292	284	
	Total II	096	15 271	098	15 271	13 662	
	Total général (I + II)	110	18 235	112	2 399	15 836	14 468
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	4 000		4 000		
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126	400		400		
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134	9 258		11 783		
	Résultat de l'exercice	136	926		(2 525)		
	Provisions réglementées	140					
Total I	142	14 584		13 658			
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	828		810		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	424				
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176	1 252		810			
Total général (I + II + III)		180	15 836		14 468		
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	844	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2016

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise: **SAS 3P MUSEUM**Néant ☐ ***A - RESULTAT COMPTABLE**Exercice N clos le
30062016Exercice N-1 clos le
30062015

		Exercice N clos le 30062016		Exercice N-1 clos le 30062015	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	289
	Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires } services *	215		214	5 713
		217		218	2 412
				222	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			224	
	Production immobilisée *			226	
	Subventions d'exploitation reçues			230	450
Autres produits				232	6 451
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				234	2 412
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			236	85
	Variation de stock (marchandises) *			238	21
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			240	(63)
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			242	3 454
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			244	119
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	377	246	93
	Rémunérations du personnel *			250	25
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	630
	Dotations aux amortissements *			254	450
	Dotations aux provisions			256	
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		260	451	
Total des charges d'exploitation (II)				264	5 525
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	926
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	(2 525)
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges financières (V)			294	
	Charges exceptionnelles (VI)			300	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	926
B - RESULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	926
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		330	
	écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		987	127
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		989	138
	ZFA (44. quaterdecies)	345		344	346
	Divers* dont				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies)		655			
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS				352	926
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables : * 3 797 dont imputés sur le résultat :				360
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS				370	926
Bénéfice col. 1				372	
Déficit col. 2					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2016

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS 3P MUSEUM**Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412	4	414	4	416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	753	442		444		446	753				
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	1 371	472	840	474		476	2 211				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	2 124	492	844	494	4	496	2 964				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506					
	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	528	532	151	534		536	678				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	790	562	931	564		566	1 721				
TOTAL		570	1 318	572	1 081	574		576	2 399				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)					579	Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591						
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS 3P MUSEUM**Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	450	652		654	450	656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	450	682		684	450	686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DEFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	3 797
Déficits imputés	983	926
Déficits reportables	984	2 870
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	2 870

III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art.L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	1 200
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	521
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 3P MUSEUM		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01072015		et clos le : 30062016	
		Durée en nombre de mois 12	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	108	289	
Production vendue - Biens	109	5 713	
Production vendue - Services	141		
Production stockée	111		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 1	144	6 001	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	85	
Variation de stocks (marchandises)	122		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	21	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	(63)	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	3 454	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	451	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
TOTAL 2	152	3 947	
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137	2 054
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)	117		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186		
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel *	376	0	
dont apprentis	657	0	
dont handicapés	651	0	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	0	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD